

Mise en place de Zones à Régime Restrictif dans un laboratoire de recherche

Francis LEPAGE

Professeur à l'Université de Lorraine



Centre
de Recherche
en Automatique
de Nancy
UMR 7039



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



30 mars 2012

AMUE – PST ESR



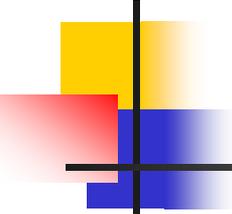
Avant : un ERR

- Le CRAN a des activités en automatique et traitement du signal avec applications militaires directes (drones) et potentielles : c'était un ERR,
- Les activités "santé" étaient aussi concernées car vue globale
- Toutes les procédures ERR sont en place depuis plusieurs années, c'est rentré dans les moeurs sauf pour quelques irréductibles (hors procédures pour tout)
- Le CRAN est maintenant classé à un niveau R important, confidentiel



L'arrêt vu du laboratoire

- La responsabilité pénale modifie la sensibilité des personnes, surtout celle du Directeur! (même si le nôtre était très respectueux des règles précédentes)
- Besoin d'une réflexion pour la mise en oeuvre, discussions au sein de l'équipe de direction et au sein du conseil de laboratoire (servant aussi de communication sur le sujet)



Les Zones : comment choisir?

- Permettre l'accès dans les couloirs du laboratoire aux étudiants, on ne peut pas faire autrement dans la partie du laboratoire située dans une école d'ingénieur
- Permettre de travailler ponctuellement avec des étudiants et des chercheurs d'autres laboratoires
- Pas de différenciation suivant la thématique de recherche pour éviter des régimes différents, pour permettre les échanges scientifiques entre les chercheurs

Décision :

- Toutes les salles (bureaux, salles d'expérimentation, petites salles de travail-réunions) placées en ZRR
- Une salle de réunion hors zone sur chaque site



Effets contraignants

- Mêmes contraintes qu'en ERR
 - Contrôle d'accès par badge (sur le site principal)
 - Déclaration des visiteurs non européens un mois à l'avance, dossier papier, CV avec date et ville de naissance (le problème), dates du séjour et mission au labo + saisie sur serveur avec interface web
 - Cryptage des données sur PC portables
- + extension de la déclaration à tous les visiteurs
- + Protection renforcée de l'information
- + nouvelle rédaction des contrats de recherche



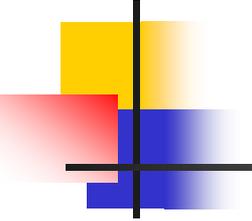
Les effets négatifs

- Sentiment (très léger) de privation de libertés
- Temps en personnel pour les démarches et l'enregistrement dans la base de suivi (20% d'un ETP)
- Problème des femmes de ménage : personnel de l'université chez nous mais limitation des heures d'accès
- Changement de la société de maintenance du serveur informatique central du laboratoire



Les effets positifs

- Partenariats théoriquement plus faciles avec des ZRR (certaines entreprises)
- Plus d'attention à ses affaires donc moins de problèmes "de droit commun" : pertes de documents, vol d'affaires personnelles
- Suivi des visiteurs : données utilisables dans des rapports, pour des nouveaux partenariats,...
- Meilleure protection de la propriété intellectuelle, mais pas mesurable



De nouvelles articulations?

- Avec les services du CNRS et de l'Université (notre hébergeur) :
 - Patrimoine –logistique : distribution des locaux, affichage
 - Valorisation (les contrats de recherche)
 - Accueil des chercheurs étrangers
- Un paramètre à prendre en considération dans les fusions de labo?



Conclusion

- Un laboratoire avec ZRR, c'est plus que vivable, c'est même plus confortable pour les chercheurs!
- Risque de plus grande séparation des comportements entre les chercheurs de différentes disciplines